



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

téléphone

Question écrite n° 83976

Texte de la question

Mme Conchita Lacuey attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, chargée du numérique sur la nécessité d'établir une carte certifiée de couverture des réseaux de téléphonie mobile. En effet, le 27 mai 2015, l'observatoire sur la couverture et la qualité des services mobiles de l'ARCEP a souligné la persistance des inégalités territoriales entre zones urbaines et rurales. De fait 80 % de la population est couverte en 4G mais seulement 30 % du territoire et ce par quelque opérateur que ce soit. Or on relève que faute d'informations fiables, des consommateurs ont souscrit des abonnements 4G alors que cette technologie n'était pas disponible sur leur territoire. Il importe donc que les opérateurs fassent toute la lumière sur la réalité de la couverture du territoire des différents réseaux (2G, 3G et 4G) afin que les usagers puissent déterminer leur opérateur en fonction de critères pertinents et enfin de s'assurer du suivi des engagements pris par les opérateurs le 21 mai. C'est pourquoi elle souhaite connaître les engagements du Gouvernement pour insuffler davantage de transparence dans le déploiement du réseau 4G d'une part et dans la certification de la carte de couverture des réseaux de téléphonie mobile.

Données clés

Auteur : [Mme Conchita Lacuey](#)

Circonscription : Gironde (4^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83976

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Numérique

Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2015](#), page 4935

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)